

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 FEVRIER 2017 à 20 H

Présents : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. CALMELS Daniel, Mme KONATÉ Catherine, M. POTET Patrick, Mme BLONDEAU Isabelle, M. CARRASCO José, Mme MORVAN Suzanne, M. BONNETON André, Mme CUZY Bernadette, M. COPPIN Franck, Mme FRETE Thérèse, M. BELLOT Patrice, Mme VILCHEZ Corinne, M. LERICHE Bruno, Mme PARENT Gaëlle, M. GILLOT Jean-Pierre, Mme CARVALHO Michèle, Mme BERGER-PIOT Martine, Mme PIENS Antonella, M. CATRY Bruno.

Excusés : M. KLEIN Daniel, JULIEN Jérémy, M. KARAYANOGLU Roger, Mme LISOWSKI Thérèse.

Pouvoirs : M. KLEIN Daniel à M. CARRASCO José, JULIEN Jérémy à M. CALMELS Daniel, M. KARAYANOGLU Roger à M. LETOFFE Jean-Guy, Mme LISOWSKI Thérèse à Mme BALITOUT Hélène.

Absent : M. POLUS Luc

Secrétaire de séance : M. COPPIN Franck

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à formuler ses remarques éventuelles sur le procès-verbal du conseil du 19 décembre dernier. Aucune remarque n'étant relevée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Décision prise en vertu des délégations données à M. le Maire par le Conseil Municipal en date du 07/04/2014 :

N° DIA	Propriétaire	Parcelle concernée	Superficie
2017-001	SCI JADELLA	AJ 132	294 m ²
		AJ 137	
2017-002	Mr et Mme GRAINDORGE	AK 197	1624 m ²
2017-003	Investiss France	BD 25p	745 m ²
2017-004	Madame DUMESNY	AD 117	1262 m ²

1 – FINANCES / EMPLOI

Rapporteur : MME BALITOUT

1 – Création d'un poste d'adjoint d'animation – Délib n° 2017-005 :

Afin de renforcer l'équipe de l'ALSH, il est proposé de créer un emploi d'adjoint d'animation à temps plein à compter du 1er mars 2017. Le tableau des emplois sera ainsi modifié.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

2 – Mise à jour du tableau des effectifs par grade – Délib n° 2017-006 :

Il semble nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs par grade en raison du changement de dénomination de certains grades de catégorie C (Décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale). Par ailleurs, d'autres modifications y sont apportées afin qu'il soit plus conforme avec la réalité des besoins en personnel de la commune. A compter du 1^{er} mars 2017, le tableau sera donc le suivant :

AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES- TABLEAU DES EFFECTIFS PAR GRADE A COMPTER DU 01/03/2017

Désignation du grade	Nb de postes	Temps d'emploi (en centièmes)
FILIÈRE ADMINISTRATIVE		
Directeur Général des Services Emploi fonctionnel	1	35 h
Attaché	2	35 h dont 1 NON POURVU
Rédacteur Principal 1ère classe	3	35 h
Adjoint Administratif Principal 2ème cl	5	35 h
Adjoint Administratif	4	35 h dont 1 à T P
FILIÈRE TECHNIQUE		
Technicien principal 2ème classe	1	35 h
Agent de Maîtrise principal	4	35 h
Agent de Maîtrise	3	35 h
Adjoint technique principal 1ère classe	3	35 h
Adjoint technique principal 2ème classe	4	35 h dont 1 AGENT DÉTACHÉ 1 NON POURVU
	1	30 h
Adjoint technique	16	35 h dont 1 NON POURVU
	1	33,84 h
	2	30 h
	1	28,67 h
	1	28 h
	1	26,27 h
	1	25,84 h
	1	25 h
	1	21,73 h
	1	21,30 h
	1	21 h
	1	20 h
	1	19,80 h
	1	19,61 h
	1	17,5 h
	1	13,77 h
	1	12,55 h
1	8,21 h	
7	6,27 h	
2	3,67 h	
FILIÈRE CULTURELLE		
Bibliothécaire	1	35 h NON POURVU
Adjoint patrimoine principal 1e classe	1	35 h
Adjoint patrimoine	2	35 h
FILIÈRE SOCIALE		
Éducateur Principal Jeunes Enfants	1	35 h
Assistant socio-éducatif Pal	1	28 h
Auxiliaire de Puériculture Pale 1ère classe	1	35 h
Auxiliaire de Puériculture Pale 2ème classe	1	35 h
	1	17,50 h dont 1 NON POURVU
	1	17,30 h (Disponibilité pour convenances personnelles) 1 NON POURVU
ATSEM principal 2ème classe	4	35 h dont 2 NON POURVUS
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE		
Chef de service Principal de 1ère classe	1	35 h
Brigadier chef principal	2	35 h
FILIÈRE ANIMATION		
Animateur principal de 2ème classe	1	35 h
Animateur	1	35 h
Adjoint d'animation	3	35 h
	1	26 h
	1	20 h
	1	33,15 h
	99	(dont 8 non pourvus)

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

3 – Reprise anticipée résultats 2016 - Délib n° 2017-007 :

Le compte administratif 2016 du Budget Communal n'étant pas voté, la reprise des résultats de l'exercice écoulé peut être prononcée par anticipation. Le résultat de l'exercice écoulé de la commune peut être repris par anticipation de la façon suivante au budget primitif 2017 :

Montant en fonctionnement	Montant en investissement
2 332 759 €	-104 637 €

L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2016 de la commune devra être effectuée vers la section d'investissement du budget primitif 2017 (article 1068), conformément à la M14. Le reste de cet excédent sera reporté au 002.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	DE L'EXERCICE 2015 (POUR INFO)	DE L'EXERCICE 2016
AFFECTATION	2 067 187 €	2 332 759 €
- Affectation en réserve c/1068 (RI)	608 521 €	1 364 488 €
- Report en fonctionnement c/002 (RF)	1 458 666 €	968 271 €
- Excédent ou déficit d'investissement (RI ou DI)	1 043 110 €	-104 637 €

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

4 – Fiscalité directe locale 2017 – Vote des taux - Délib n° 2017-008 :

Les bases prévisionnelles 2017 ne nous sont pas encore parvenues.

Il est cependant proposé de maintenir les taux pour la cinquième année consécutive :

Taxe d'habitation	20,37 %
Taxe foncière (bâti)	21,47 %
Taxe foncière (non bâti)	67,61 %
CFE	17,14 %

Sachant toutefois, comme chaque année, que le contribuable verra le montant de l'impôt à régler varier compte-tenu de la révision annuelle des valeurs locatives votée par le parlement et les modifications éventuelles de situation personnelle ou du bien imposé.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

5 – Subventions aux associations 2017 - Délib n° 2017-009 :

Les subventions aux associations sont attribuées comme suit :

		Prévisions	Versé en	Propositions	Réserve
		2016	2016	2017	2017
ENS2D	ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE	300 €	300 €	0 €	300 €
1	COLLEGE DE MARLY associat° sportive	300 €	300 €		300 €
	AUTRES SERVICES ENSEIGNEMENT	25 800 €	17 560 €	25 876 €	0 €
E1	Coopé. Ecole A. BRIAND : voyage + arbre Noël	4 159 €	4 159 €	4 042 €	
	projet pédagogique	7 160 €	680 €	6 960 €	
E3	Coopé. Ecole J. HOCHET : voyage + arbre Noël	2 068 €	2 068 €	2 137 €	

	projet pédagogique	3 560 €	1 800 €	4 580 €	
E4	Coopé. Ecole H. MICHEL : voyage + arbre Noël	3 253 €	3 253 €	2 997 €	
	projet pédagogique	5 600 €	5 600 €	5 160 €	
S5	SPORTS	21 618 €	20 188 €	13 849 €	7 061 €
2	AEROMODELISME	531 €	531 €		531 €
3	BADMINTON CLUB DE RIBECOURT	305 €	305 €		305 €
4	BOULE FERREE RIBECOURTOISE	856 €	856 €		856 €
5	CLUB ZAMATTIO	778 €			778 €
6	GYM TONIC	650 €	650 €	650 €	
7	KARATE SHOTOKAN	1 027 €	1 027 €	1 027 €	
8	PETANQUE CLUB	1 019 €	1 019 €		1 019 €
9	RANDONNEURS DU SAUSSOY	1 160 €	1 160 €		300 €
10	RIBECOURT ESCALADE	300 €	300 €		300 €
11	U.S.R. TENNIS	500 €			500 €
12	U.S.R. TENNIS DE TABLE	1 011 €	1 011 €	1 011 €	
13	U.S.R FOOTBALL	10 000 €	10 000 €	10 000 €	
14	US JUDO	1 161 €	1 161 €	1 161 €	
15	U.S.R. VOLLEY-BALL	1 666 €	1 666 €		1 666 €
16	QI GONG ZEN	152 €	152 €		152 €
17	COMPIEGNE SPORTS CYCLISME	350 €	350 €		350 €
18	WOLFFITNESS	152 €			152 €
19	RAS RAQUEL				152 €
04	ACTIONS PERSONNES EN DIFFICULTE	456 €	456 €	304 €	152 €
20	SECOURS CATHOLIQUE	152 €	152 €		152 €
21	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS CREIL	152 €	152 €	152 €	
22	LE FIL D'ARIANE	152 €	152 €	152 €	
05	AUTRES INTERVENTIONS SOCIALES	1 360 €	708 €	152 €	1 208 €
23	ASS. FR. SCLEROSES EN PLAQUE	152 €	152 €		152 €
24	CROIX ROUGE COMPIEGNE	152 €	152 €		152 €
25	LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DE L'OISE	152 €	152 €	152 €	
26	VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES	100 €	100 €		100 €
27	FNATH "association des accidentés de la Vie"	152 €			152 €
28	Banque alimentaire	500 €			500 €
29	TELETHON	152 €	152 €		152 €

		Prévisions	Versé en	Propositions	Réserve
		2016	2016	2017	2017
O6	SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	1 415 €	1 415 €	0 €	1 415 €
30	ABEJ COQUEREL	500 €	500 €		500 €
31	LES JOYEUX ANCIENS	915 €	915 €		915 €
O8	AIDES A LA FAMILLE	46 602 €	46 602 €	46 152 €	450 €
32	ASDAPA Ass Aide et Soins à domicile aux personnes âgées	450 €	450 €		450 €
33	CCAS	46 000,00 €	46 000,00 €	46 000,00 €	
34	VIE LIBRE	152 €	152 €	152 €	
O9	AIDES AUX AUTRES ASSOCIATIONS	33 749 €	33 622 €	30 431 €	3 633 €
35	ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE				
36	CHASSE DE DRESLINCOURT (SOCIETE DE)	152 €	152 €	152 €	
37	SOCIETE DE CHASSE DE RIBECOURT				
38	CLUB LEO LAGRANGE	1 029 €	1 029 €		1 029 €

39	COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL	28 000 €	28 000 €	28 000 €	
40	DETENTE 2000	305 €	305 €		305 €
41	FEVES COLLECTOR	152 €	152 €	152 €	
42	MEDAILLES MILITAIRES	152 €	152 €	152 €	
43	OISE ALZHEIMER	152 €	152 €	152 €	
44	PALETTE ET PINCEAUX	305 €	305 €		305 €
45	RE-AGIR	1 000 €	1 000 €	1 000 €	
46	RESONNANTE (LA)	1 400 €	1 400 €		1 400 €
47	SI ON CHANTAIT ... À RIBÉCOURT	152 €	152 €		152 €
48	TROPHEE DE LA VILLE (versé sur l'exercice suivant)	223 €	223 €	223 €	
49	UMRAC Union des mutilés résistants et anciens combattants	600 €	600 €	600 €	
	Provision	127 €			442 €
TOTAL		131 300 €	120 851 €	116 764 €	14 219 €

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

6 – Adhésions et cotisations 2017 - Délib n° 2017-010 :

COTISATIONS ET ADHESIONS A DIVERS ORGANISMES – Année 2017

ORGANISMES	2016	Prévu non versé	2017
SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS	45,00 €		45,00 €
AMARIS* (Assoc. Communes pour la Maîtrise des Risques Technologiques Majeurs)	469,20 €		600,00 €
MAGNUS (Club Magel)	38,00 €		60,00 €
ADICO	2 389,20 €		2 389,20 €
A.N.C.G.V.M. (ASSOC. CROIX DE GUERRE) 2013 à 2017 Cotisations 2013 à 2016 non demandées (5 années à 30€)		60,00 €	150,00 €
A.P.V.F Petites Villes de France	388,09 €		387,19 €
CAP'OISE (CENTRALE D'ACHAT PUBLIC) :	120,00 €		120,00 €
ADTO*	4 621,20 €		5 000,00 €
Syndicat d'énergie de l'Oise*	725,85 €		1 000,00 €
Provision		493,12 €	848,61 €
TOTAL	8 796,54 €	553,12 €	10 600,00 €
* cotisations estimatives		9 349,66 €	

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

7 – Matériel moins de 500 € – Délib n° 2017-011 :

Les matériels inscrits aux comptes 2182 – 2183 – 2184 et 2188 du budget primitif feront l'objet d'une délibération spécifique pour récupérer la TVA.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

8 – Budget primitif 2017 Commune - SPANC – Délib n° 2017-012 et n° 2017-013 :

a) Commune

Le budget primitif 2017 de la Commune s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	6 625 541,00 €	6 625 541,00 €
Section d'investissement	4 975 656,00 €	4 975 656,00 €
TOTAL	11 601 197,00 €	11 601 197,00 €

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

b) SPANC

Le budget primitif de ce service se présente de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
6378 Autres taxes et redevances	630.00€	
7062 Redevance d'assainissement non collectif		630.00€
TOTAL	630.00€	630.00€

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

9- Projet de résidence intergénérationnelle – cession de terrain – Délib n° 2017-014 :

Picardie Habitat présente une étude de faisabilité consistant en la réalisation d'un espace intergénérationnel d'environ 30 logements locatifs aidés en R + 3 sur l'emprise de la parcelle communale cadastrée AK 96 rue d'Alembert lieudit le Voyeux.

Leur capacité de valorisation de l'ensemble des 4 028 m² de la parcelle s'élèverait à hauteur de 120 000 € H.T.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

II – AFFAIRES SOCIALES

Rapporteur : MME KONATE

10 – Maison de quartier – Programme vacances d'hiver :

Mme Konaté présente le bilan des vacances de Noël : 38 enfants ont participé aux activités proposées dont 22 de la tranche d'âges 6/10 ans. Chacun a pu profiter des différents ateliers (confection de bonhommes de neige, traîneaux en bois...) et sorties (patinoire, marché de Noël) axés sur Noël.

Pour les vacances de février, la maison de quartier a choisi de travailler avec des associations locales dans le but de faire découvrir aux jeunes des activités moins prisées.

Comme chaque année, elle participera également au carnaval qui aura lieu le **jeudi 23 février** prochain.

III – ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Rapporteur : MME BLONDEAU

11 – Projet installation d’une borne électrique – Délib n° 2017-015 à n° 2017-017 :

En région Hauts-de-France (Nord-Pas-de-Calais-Picardie), le **département de l’Oise** (60) s’appête à installer 107 bornes de recharge pour **voitures électriques** et hybrides rechargeables. Les premières unités du **réseau Mouv’Oise** seront déployées début 2017 pour une infrastructure finalisée début 2018.

Premières unités début 2017

Entre 2010 et 2015, plus de 700 véhicules 100 % électriques ont été immatriculés dans le département. Pour doper leurs ventes et celles de modèles hybrides rechargeables, le **Syndicat d’Energie de l’Oise** (SE60) s’appête donc à lancer un appel d’offres pour la fourniture, l’installation, la maintenance et la supervision de 107 bornes de recharge. L’attribution des différents marchés sera publiée courant novembre et la première inauguration du nouveau **réseau Mouv’Oise** devrait avoir lieu début 2017.

Trois conventions doivent être prises pour la mise en place d’une borne électrique avec le SE60 : une convention de gestion, une convention de mandat de maîtrise d’ouvrage et une convention d’occupation du domaine public pour les infrastructures de recharge pour électriques et véhicules hybrides rechargeables.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

IV – CULTURE ET JEUNESSE

Rapporteur : MME MORVAN

12 – Mise en place d’un partenariat avec les deux lycées et le collège de la Commune – Délib n° 2017-018 :

Dans le cadre des démarches entamées pour préparer l’ouverture de la future médiathèque communale, il est proposé de développer un partenariat avec le Collège et les lycées de la Commune. L’objectif premier est de pouvoir connaître les besoins réels exprimés par ces établissements scolaires et permettre à terme d’adapter une partie du fonds de documents de la médiathèque pour répondre aux attentes des collégiens et lycées et de leurs professeurs. Ces nouvelles démarches pourront, par exemple, s’articuler autour de prêts de documents sur une thématique particulière à une classe. Bien entendu, cette première approche se veut considérablement modeste mais elle permettra de créer un véritable dialogue entre ces établissements et notre structure qui a terme aura vocation à les accueillir régulièrement.

Le conseil doit valider le principe de ce partenariat et autoriser le Maire à signer tous les documents qui pourraient intervenir pour la mise en place de ces échanges.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

13 – Bibliothèque – Convention avec la MDO prêt de liseuses et tablettes – Délib n° 2017-019 :

La Commune de Ribécourt-Dreslincourt et le département de l’Oise ont signé le 15 mai 2014, une convention de partenariat relative à la création et au fonctionnement d’une bibliothèque du réseau de la Médiathèque Départementale de l’Oise (MDO) pour l’affiliation de sa bibliothèque au réseau de la MDO.

La MDO ayant mis en place un service de prêt de liseuses et de tablettes numériques, il convient de signer un avenant à ladite convention afin de pouvoir en bénéficier.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

V – URBANISME

Rapporteur : M. BONNETON

14 – Procédure de modification du PLU – Mission de l'ADTO :

La commune souhaite lancer la procédure de révision du PLU. Après demande de devis, il s'avère que le montant de cette révision nécessite le lancement d'un marché à procédure adaptée.

La commune a fait appel à l'assistance départementale pour les territoires de l'Oise (ADTO) afin d'avoir une assistance technique pour l'élaboration du marché et sa mise en place.

Il n'y aura pas de surcoût pour l'assistance car ce service est compris dans la cotisation annuelle.

15 – Motion PLUi – Délib n° 2017-020 :

L'article 136-II de la loi ALUR prévoit que « La communauté de communes ou la communauté d'agglomération existant à la date de publication de la présente loi, ou celle créée ou issue d'une fusion après la date de publication de cette même loi, et qui n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale le devient le lendemain de l'expiration d'un délai de trois ans à compter de ladite loi. Si dans les trois mois précédents le terme du délai de trois ans mentionné précédemment, au moins 25% des commune représentants au moins 20% de la population s'y opposent, ce transfert de compétence n'a pas lieu. »

La Commune souhaitant conserver la gestion du PLU, il convient de **délibérer contre le transfert de compétence.**

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

VI – QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour épuisé et aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 21H27.